Trafic et sécurité :

- Le trafic moyen journalier est de 22 000 véhicules/jour avec environ 23 % de poids lourds les jours ouvrés.
- En reportant le trafic de transit, dont un fort pourcentage de poids lourds, sur cette déviation. L'aménagement contribue à sécuriser la traversée des communes de Moncetz-Longevas et Chepy, améliorer le cadre de vie des riverains, la sécurité et la fluidité sur la RN44 entre Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François.

Financement :

Études et construction des carrefours giratoires de Moncetz-Longevas et de Saint-Germain-la-Ville :

Programme	Montant en M€	État	Région	Département
4e CPER	4,513	*46,00%*	*37,00%*	17,00%
3e CPER	0,457	*50,00%*	*25,00%*	*25,00%*
2e CPER	0,076	*50,00%*	*50,00%*	

Travaux :

Programme	Montant en M€	État		Département	
CPER 2015 - 2020	24,08	21,070	*87,50%*	3,010	*12,50%*
PDMI	8,92	8,325	*93,33%*	0,595	*6,67%*

Totaux :

Montant en M€			
État	Région	Département	Total
31,744	1,823	4,479	**38,046**
83,44%	*4,79%*	*11,77%*	***100%***

Intervenants

Maître d'ouvrage	:	**ÉTAT - DREAL Grand Est - PMO Châlons**
Maître d'oeuvre	:	**ÉTAT - DIR EST - SIR Lorrain**
Exploitant	:	**ÉTAT - DIR EST - District Vitry**
Contrôle extérieur	:	**GINGER CEBTP**
Coordonnateur sécurité et prévention	:	**BECS**

Entreprises

(Terrassements, ouvrages d'art, chaussées ,équipements de la route et finitions, aménagements paysagers, écologiques et mesures compensatoires, clôtures) : **AER**
Berthold
CDP étancheité
Colas
Destenay
Est Ouvrages
Eurovia
France Environnement
Idverde
L'Atelier des Territoires
Multiservice
Musial
Paysage Subtil
Roussey
Signature

Autres acteurs

Géomètres	:	**Techniques TOPO, Vannier**
Fouilles archéologiques	:	**EVEHA**
Diagnostic archéologique	:	**INRAP**
Association	:	**Ligue de protection des oiseaux**
Mesures compensatoires	:	**Office national des forêts**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03

octobre 2018

Inauguration de la déviation de Chepy

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST

La déviation de Chepy s'étend sur 4,7 km, depuis la commune de Moncetz-Longevas jusqu'à la hauteur de la commune de Saint-Germain-la-Ville.

La route nationale 44 relie l'autoroute A4 de la Veuve à la route nationale 4 à Vitry-le-François (soit environ 44 km).

Elle compte parmi les axes importants de la région Grand Est et assure la continuité entre le bassin parisien par l'autoroute A4 et l'accès à la région nancéienne et strasbourgeoise par la RN4.

Elle compte également parmi les axes structurants du département de la Marne

L'opération en quelques chiffres :

- 4,7 km en 2X2 voies, vitesse autorisée jusqu'à 110 km/h ;
- 2 points d'échange (l'échangeur de Moncetz et le demi échangeur de Saint-Germain) ;
- près de 320 000 m^3 de terres déplacés ;
- 3 ouvrages d'art :
  - PI4 franchissement de la Blaise;
  - PS5 rétablissement de la Voie Communale de Chepy;
  - PI6 ouvrage du diffuseur de Saint-Germain-la-Ville.

Des travaux préparatoires :

- Les fouilles archéologiques ont permis de mettre à jour un ensemble funéraire (sépulture et enclos), datant de l'ère protohistorique (env. -400 av JC) au niveau du carrefour giratoire de Moncetz-Longevas;
- la réalisation des giratoires de Moncetz-Longevas et de Saint-Germain la Ville a été anticipée;
- la libération du foncier a nécessité un remembrement intercommunal.

récipients céramiques découverts dans la tombe (cliché : S. GOMEZ, Eveha)

Les travaux de la déviation :

- 2006 : arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique de la déviation de Chepy et du carrefour giratoire de Saint-Germain-la-Ville;
- 2010 : arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du carrefour giratoire de Montcetz-Longevas;
- 2013 : démarrage des travaux de construction de deux ouvrages d'art (PS5, PI6);
- 2015 : démarrage des travaux du 3ème ouvrage d'art (PI4);
- 2016 : démarrage des travaux de terrassement, assainissement et chaussées;
- 2018 : démarrage des travaux de pose des glissières de sécurité, signalisation horizontale et verticale;
- fin 2018 : démarrage des travaux d'aménagement paysagers.

Aspects environnementaux :

Le projet a été étudié pour éviter, réduire, compenser au maximum les impacts et minimiser les emprises.

Milieu naturel

- Pour assurer la continuité écologique :

- les écoulements d'eau naturels sont rétablis par des ouvrages hydrauliques spécifiques aux dimensions adaptées au passage de la petite faune ;

- l'ouvrage de la Blaise (PI4) est aménagé pour permettre le passage de la faune terrestre et des chiroptères (ouverture : 8m de largeur et 4m de hauteur et banquettes de largeur 1,45m). Des écrans de 3,5m de haut en bois sont positionnés de part et d'autre afin de faciliter le passage des chiroptères.

Des gîtes à chiroptères sont aménagés dans l'ouvrage ;

- pour la préservation des «Espèces protégées» un travail a été conduit sur la reconstitution des milieux propices : mares (batraciens dont grenouille rousse), hibernacula (reptiles dont lézard agile) et nichoirs (faucon crécerelle, effraie des clochers, hibou moyen duc).

Nichoirs
Effraie des clochers

Hibou moyen duc

Hibernaculum pour reptiles et amphibiens

(illustration Larry Eifert, larryeifert.com)

Ressource naturelle

- La déviation traverse le périmètre de captage d'eau potable de la commune de Chepy. Le réseau d'assainissement de la chaussée est étanche dans la traversée du périmètre et aucun rejet des eaux de chaussée n'est déversé dans ce périmètre.